

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Opéra  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185801>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 20.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tonaire, que la liquietta danshivè quemin onna couquelhie dè coca et que noutrè lulus n'étiéont pô à noce. Le Rat tenivè adi bon quand vironé mons Boulénaz veni avoué au outro bateau et dou z'amis po lè tsertsi. Adon clli bougro dè Six-pouces que volliôvè fére au crâno et au malin quand bin grulôvè dein sè tsaussès quemin la cuva d'onna tchivra, le fori, sè met à lieu boeilô dè s'ein retornô, que volliôvè prô arretô la liquietta dè danshi, et atequé mon patifou que sè fot à la reinvaissa dein lo fond dau naviot cotè sè pi contrè on lan, appouye fermo sè càodo contrè lè dzarzî, et bràmè : « *Ora, tè vu prô teni, poison dè liquietta ! asseye pi de budzi, mè bourlô se tè laisso fèrè !...* » « *Rat ! dépatse-tè ; tigno bin !...* »

Ma fion vo peinsô bin quemin l'a pu la teni ; et cein n'impatsè pô que se lè *caca-pôvre* n'iront pô arrevô, lè Tserdignolets l'irant ti néyis.

Di sti coup, Six-pouces, que l'est ora dein le royaume dâi derbons, n'est jamé retorno su le lé.

*Mesdames*, vous avez sans doute fait plus d'une fois la remarque que le *Conteur* prenait un certain plaisir à vous chicaner au sujet du costume féminin. C'est peut-être vrai ; mais aujourd'hui ce n'est pas nous qui parlons ; c'est un chroniqueur dont les lignes nous tombent par hasard sous la main :

« Dieu sait, s'écrie-t-il, si la toilette de nos belles élégantes est devenue une affaire compliquée ! c'est-à-dire que pour ma part je ne crois plus à rien et lorsqu'on signale à mon admiration une femme très bien faite, mon scepticisme à cet égard m'oblige à rester froid.

J'ai connu jadis une noble et honnête dame qui, me traitant en vieil ami de la maison, avait certaines attentions pour les étrangers qu'elle supprimait pour moi. Pour tout le monde elle était grasse et faite autour, et pour moi elle osait être maigre à faire concurrence à Sarah Bernhardt. Le matin, à déjeuner, elle apparaissait en peignoir ; c'était un vrai squelette ; puis le soir à dîner (il y avait toujours beaucoup de monde), elle revenait avec une taille ronde, coquette, gracieuse, c'était charmant. La beauté de sa taille augmentait en proportion de l'importance et de la dignité des personnes qu'elle attendait. Elle faisait grand cas des titres ; or, pour un comte elle n'était que potelée et rondelette ; pour un marquis, c'était la Vénus de Milo ; pour un duc, elle se faisait une tournure circassienne, et pour un prince elle fût allée jusqu'à l'obésité.

Fiez-vous donc aux apparences ! »

Deux jolis incidents au dernier concours hippique de Paris. Entre chaque épreuve on faisait sonner quelque fanfare de chasse qui, il faut l'avouer, faisait un tel bruit qu'on ne s'entendait guère. Le vieux marquis de M..., qui est un peu dur d'oreille (il appelle cela avoir l'oreille noncha-

lante), montrait au général F... certaine pouliche et répondait à cette question du général :

— Comment va madame la duchesse votre fille ?

— Pas trop mal ! Comme vous voyez. L'avant-main s'enlève bien ; mais l'arrière-main laisse un peu à désirer. Cela se fera avec l'âge et l'avoine.

Dans les tribunes des sociétaires la foule est compacte, et chacun cherche à s'exhausser pour voir sauter les obstacles. Un curieux était monté sur une banquette, puis de là, en s'aidant, il était parvenu jusque sur l'épaule droite de la jolie Mlle Léonide Leblanc, et comme il cherchait à s'y maintenir en équilibre, sans balancier, Mlle Léonide lui dit :

— Monsieur, si vous voulez vous asseoir tout à fait sur mon dos, cela vous serait peut-être plus commode, et ne me gênerait pas davantage.

Je croyais que le monsieur allait se confondre en excuses, mais il se confondit au contraire en remerciements, comme s'il eût pris au sérieux cette aimable proposition.

La solution du mot décomposé de notre précédent numéro est : *Constantinople*. Le tirage au sort a désigné pour la prime M. A. Nicodet, 36, Petits Philosophes, Genève.

#### Logogriphe.

Sur quatre pieds je cours, et je coule avec trois,

N'est-ce pas une chose étrange ?

Sur trois pieds on me boit et sur quatre on me mange ;

Et souvent sur la table on nous met à la fois.

Prime : 3<sup>me</sup> série des *Causeries du Conteur*.

**Opéra.** — On annonce pour demain la représentation des **Huguenots**, grand opéra en 5 actes de Meyerbeer. L'action se rattache à l'époque funeste de la Saint-Barthélemy, dont les massacres ensanglantèrent Paris dans la nuit du 24 août 1572, sous Charles IX. Meyerbeer a su donner aux épisodes descriptifs un cachet historique toujours intéressant et élevé. Il a animé d'un souffle de vie et de passion les nombreux tableaux du poème. C'est en résumé une œuvre musicale superbe qui attirera sans doute un auditoire nombreux. Ouverture des bureaux à 7 1/2 heures, rideau à 8 heures.

**FAVEY ET GROGNOUZ.** — Au présent numéro est jointe une formule de souscription pour cette brochure, qui paraîtra prochainement. Nous avons pris bonne note des nombreuses demandes qui nous ont déjà été faites soit verbalement, soit par lettre ou carte-correspondance.

L. MONNET.